

Côte d'Ivoire/En réponse à la requête des procureurs

Les juges de la CPI refusent le maintien en détention de Laurent Gbagbo

AFP

La Haye/Pays Bas

Le magistrats n'ont toutefois communiqué aucun détail sur le temps qu'il faudrait pour libérer l'ancien président mais aussi l'ex-chef des "Jeunes patriotes", Charles Blé Goudé, du centre de détention de la Cour.

LES juges de la Cour pénale internationale (CPI) ont rejeté hier la demande du procureur de maintenir l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo en détention, après avoir annoncé la veille son acquittement pour crimes contre l'humanité. "A la majorité, la chambre (...) rejette la requête présentée par le procureur de maintenir M. Gbagbo et M. Blé Goudé (ex-chef du mouvement des Jeunes patriotes) en détention", a déclaré le juge président Cuno Tarfusser. La chambre a également demandé "au greffe d'obtenir les assurances nécessaires auprès de MM. Gbagbo et Blé Goudé pour garantir leur retour" dans le cas où leur présence à la Cour serait requise dans le futur. Les deux hommes, qui étaient accusés de crimes contre l'humanité commis pendant la crise post-électorale de 2010-2011 en



Photo : AFP/L'Union

L'ancien président Laurent Gbagbo...



Photo : AFP/L'Union

... et son ex-ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé devraient bien quitter prochainement le centre de détention de la CPI à La Haye.

Côte d'Ivoire, où plus de 3 000 personnes avaient été tuées, ont été acquittés mardi par les juges de la CPI. Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé étaient accusés de quatre chefs de crimes contre l'humanité : meurtres, viols, persécutions et autres actes inhumains, pour lesquels ils ont toujours plaidé non coupable. Les juges avaient également ordonné leur mise en liberté immédiate, qui a été suspendue dans l'attente d'une audience hier, au cours de laquelle l'accusation a pu faire part de ses objections. Les procureurs de la Cour basée à La Haye ont exprimé leur intention de faire appel de l'acquittement retentissant de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé. Ils avaient auparavant évoqué un "risque

concret" que l'ancien président ivoirien disparaisse dans l'éventualité où le procès se poursuivrait. Les juges ont cependant estimé que les preuves fournies par l'accusation n'étaient pas suffisantes pour justifier le maintien en détention de MM. Gbagbo et Blé Goudé. Les procureurs ont la possibilité de faire appel de cette décision. Les juges n'ont communiqué aucun détail sur le temps qu'il faudrait pour libérer les deux hommes du centre de détention de la Cour. Dans des affaires similaires, il a fallu plusieurs jours à la CPI afin d'organiser la libération des suspects acquittés. "SUBMERGES DE JOIE" L'annonce de l'acquittement de Laurent Gbagbo a provoqué des scènes de liesse chez leurs partisans en Côte d'Ivoire mais

aussi un appel des autorisés à "garder de la compassion pour les victimes" et suscité des critiques de la CPI qui subit un nouveau camouflet. "Nous sommes tellement submergés de joie", a déclaré hier Marie Laurence Gbagbo, la fille de Laurent Gbagbo, devant la CPI. "Nous n'avons pas encore été autorisés à lui parler parce que je pense que la paperasse est en cours de traitement. Mais nous supposons que le plan est de retourner en Côte d'Ivoire", s'est-elle réjouie. "C'est l'espoir et le plan", a-t-elle expliqué, ajoutant ne pas savoir "combien de temps cela prendra". En Côte d'Ivoire, M. Gbagbo est toujours sous le coup d'une condamnation de 20 ans qui date de janvier 2018 pour crimes économiques. Il est cependant peu probable que la

police ivoirienne tente de l'arrêter s'il retourne dans le pays. "La décision de revenir" en Côte d'Ivoire "lui appartient", a annoncé hier le gouvernement ivoirien après avoir appelé dans la journée "l'ensemble des populations au calme, au pardon et à la réconciliation". En détention depuis plus de sept ans, Laurent Gbagbo était jugé pour des crimes commis pendant la crise de 2010-2011, née de son refus de céder le pouvoir à son rival, l'actuel président ivoirien Alassane Ouattara. Il avait finalement été arrêté en avril 2011 par les forces du président Ouattara, soutenues par l'Onu et la France. Il est le premier ancien chef d'État à avoir été remis à la CPI.

L'Afrique en bref

- Kenya/Attaque. Les jihadistes "éliminés" Les forces de sécurité kenyanes ont mis un terme hier matin à l'attaque des islamistes somaliens shebab - cinq au total, tous "éliminés" - contre un complexe hôtelier de Nairobi à l'issue d'un siège de près de vingt heures, le président Uhuru Kenyatta faisant état d'un bilan provisoire de 14 morts.
- Nigeria/Jihadistes. 14 morts dans une attaque de Boko Haram Au moins 14 personnes sont mortes et des milliers d'autres ont fui l'attaque d'une localité du nord-est du Nigeria par le groupe islamiste Boko Haram, selon un nouveau bilan communiqué par l'ONG Médecins sans frontières (MSF) hier.
- Zimbabwe/Troubles. Une figure de la contestation au régime arrêtée



Photo : AFP

Figure de la contestation au Zimbabwe, le pasteur Evan Mawarire a été arrêté hier, au troisième jour d'une violente grève générale contre la hausse des prix du carburant qui a viré en fronde politique contre le président Emmerson Mnangagwa.

RDCongo/Elections générales du 30 décembre

Les dirigeants africains se réunissent à Addis Abeba

AFP

Addis Abeba/Ethiopie

DES dirigeants du continent vont se réunir ce jeudi au siège de l'Union africaine à Addis Abeba pour parler des élections contestées en République

démocratique du Congo, a annoncé une porte-parole de l'UA. La commission électorale de la RDC a proclamé l'opposant Félix Tshisekedi vainqueur du scrutin présidentiel du 30 décembre avec 38,57% des voix, contre 34,8% pour son principal rival, l'opposant Martin Fayulu.

Ce dernier a fait appel du résultat devant la justice congolaise, affirmant qu'il s'agissait d'un "coup d'Etat électoral" monté en coulisses par Tshisekedi et le président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001 et à qui la Constitution interdisait de se représenter. Le contentieux fait craindre une aggravation de la

crise politique provoquée par le long report des élections qui auraient dû se tenir fin 2016 et ont été différées à trois reprises. La réunion d'aujourd'hui au siège de l'UA a été convoquée par le président rwandais Paul Kagame, président en exercice de l'organisation panafricaine jusqu'au mois prochain, a déclaré la porte-parole, Ebba Kalondo. "Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts menés par les Africains pour aider les acteurs politiques et la population de la RDC à réussir à mener à terme le processus électoral", a-t-elle déclaré à l'AFP. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé sa présence sur Twitter, mais on ignore quels autres dirigeants du continent le rejoindraient. Le sommet a lieu alors que les allégations de fraude se multiplient. L'influente Église catholique de RDC, qui dit avoir déployé 40 000 observateurs pour surveiller les élections, a rejeté le résul-

tat officiel comme ne reflétant pas le vrai vote, tout en s'abstenant de dire qui l'aurait emporté selon elle. Des milliers de documents ont fuité mardi vers des médias étrangers, le Financial Times, TV5 Monde et Radio France internationale (RFI), qui prouveraient que M. Fayulu, comme il le prétend, est le véritable vainqueur de la présidentielle avec quelque 60% des suffrages. La RDC n'a jamais connu d'alternance pacifique du pouvoir depuis son indépendance de la Belgique en 1960. Elle est devenue un champ de bataille pour deux guerres régionales en 1996-97 et 1998-2003, et les deux dernières élections présidentielles, en 2006 et 2011, ont été marquées par des affrontements sanglants. La Cour constitutionnelle du pays, dispose de huit jours à compter du jour où l'appel de Fayulu a été interjeté, le 11 janvier, pour rendre son verdict.

A travers le monde

- France/Justice. Un ex-ministre condamné à un an de prison ferme pour détournement de fonds publics
- Syrie/Conflit. 15 morts dans un attentat contre la coalition



Photo : AFP/L'Union

L'ancien ministre français de l'Intérieur Claude Guéant a été définitivement condamné par la justice à un an de prison ferme dans une affaire de détournement de fonds publics, après le rejet hier de son pourvoi en cassation.

Un attentat suicide contre la coalition antijihadistes emmenée par Washington a fait au moins 15 morts, dont des soldats américains, hier à Minbej, dans le nord de la Syrie, a rapporté une ONG. Une attaque revendiquée par le groupe Etat islamique (EI).

C'est arrivé...

Son mari privé de salaire, elle gagne 100 000 dollars à la loterie

SON mari est momentanément sans salaire à cause du "shutdown", mais elle gagne à la loterie : l'épouse d'un fonctionnaire actuellement au chômage technique du fait de la paralysie du gouvernement fédéral a remporté 100 000 dollars (59,4 millions de francs) et une voiture en Virginie. "J'ai pleuré. Je n'arrivais pas à y croire", a expliqué Carrie Walls à la loterie de Virginie après avoir appris qu'elle avait gagné au tirage de ce jeu en fin de semaine dernière, selon un communiqué de la Virginia Lottery. Outre les 100 000 dollars, cette résidente

de la petite ville d'Ashburn, à moins de 50 kilomètres de Washington, a également reçu une voiture de modèle Ford Expedition. L'essentiel des recettes de la loterie de Virginie contribue à financer les écoles publiques de l'Etat, auxquelles elle a reversé 600 millions de dollars en 2018. Quelque 800 000 employés fédéraux sont au chômage technique ou travaillent sans toucher de salaire depuis 24 jours, le président Donald Trump et les parlementaires démocrates ne parvenant pas à s'entendre sur un projet de budget.

... à Ashburn, Virginie (Etats-Unis)